

Mme **NZENZEKI (Grâce Dolcia)** percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions de Mme **NZENZEKI (Grâce Dolcia)**.

**Décret n° 2025-239 du 20 juin 2025.**

Mme **NZENZEKI (Grâce Dolcia)**, administrateur des services administratifs et financiers de 1<sup>er</sup> échelon, est nommée directrice des études stratégiques et de la coopération à l'agence nationale d'insertion et de réinsertion sociales des jeunes.